



Alliance Droits & Santé
Forum d'ONG sur la Santé et l'Éducation

La planification familiale (PF) est reconnue comme étant un levier critique du développement d'un pays. Or, le Niger accuse un retard conséquent en la matière. Il est donc nécessaire d'investir de manière forte et continue dans la PF, et des engagements significatifs ont été pris dans ce sens par le gouvernement nigérien au cours des dernières années. Alliance Droits et Santé salue le leadership du Ministère de la Santé à cet effet, et vous exhorte, Votre Excellence Monsieur le Ministre de la Santé, à renouveler les efforts pour que la PF reste une priorité.

La PF comme investissement stratégique

Avec une moyenne de 7,6 enfants par femme, le Niger présente l'un des taux de fécondité les plus élevés au monde, et l'un des taux d'accroissement de la population les plus élevés (3,9%). A cette fécondité élevée fait écho une faible utilisation des méthodes contraceptives, et ce malgré des progrès significatifs. A ce jour, si 22% des femmes en union utilisent une méthode contraceptive moderne, 19,5% d'entre elles expriment toujours un besoin non satisfait en PF.

Pourtant, il est aujourd'hui établi que la PF est un investissement stratégique, avec des effets rebonds multiples en matière de santé, éducation, démographie et développement économique.

En limitant les grossesses non planifiées, précoces et à risque, la PF contribuerait significativement à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale. Or, au Niger, une femme meurt des suites d'une grossesse, d'un accouchement ou de couches environ toutes les deux heures. Au même moment, six nouveau-nés perdent la vie. Les

Appel à l'action pour une augmentation de la contribution du budget national à la prise en charge des coûts des produits contraceptifs au Niger

jeunes filles sont de plus en plus susceptibles de mourir en couches – or, 33% des filles de 15 à 19 ans ont déjà donné naissance (Institut Guttmacher, 2016).

En investissant dans la PF depuis 2013, le Niger a ainsi enregistré 412 690 nouvelles utilisatrices de méthodes modernes de contraception, ce qui a permis d'éviter environ 162 000 grossesses non désirées, 52 000 avortements à risque et 700 décès maternels (chiffres tirés de l'atelier de consensus national sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs en matière de PF). Au niveau global, investir à hauteur de 9,4 milliards USD par an réduirait la mortalité maternelle de 25% pour les femmes dans leur ensemble (Institut Guttmacher, non publié). Répondre aux besoins non satisfaits en PF des filles de 15 à 19 ans préviendrait six millions de grossesses non désirées, plus de 3 millions d'avortements et 5600 décès maternels chaque année à l'échelle mondiale (Institut Guttmacher, 2016).

La PF représente de plus un investissement rentable financièrement. Une analyse régionale (Futures Group, 2011) indique ainsi que chaque dollar investi dans la PF permet d'économiser trois dollars dans d'autres secteurs du développement comme l'éducation, les vaccinations, l'eau et l'assainissement, et la santé maternelle.

Des engagements forts pour investir dans la PF

Le gouvernement nigérien et le Ministère de la Santé en particulier ont démontré un engagement fort en faveur de la PF à plusieurs occasions.

Le Niger est partie prenante du Partenariat de Ouagadougou (PO), un mouvement sous-régional pour la PF. Dans le cadre du PO, les pays d'Afrique de l'Ouest francophone se sont engagés à assurer une augmentation régulière de la contribution des budgets nationaux à la prise en char-

ge des coûts des produits contraceptifs. En écho à cette priorité, le Ministère de la Santé a inclus le plaidoyer pour l'augmentation du montant de la ligne budgétaire pour l'achat de produits en santé reproductive (SR), contraceptifs compris, comme action stratégique dans son plan d'action national pour la PF.

De plus, en 2012, le Niger a participé au Sommet de Londres sur la PF à travers une délégation de haut niveau conduite par son excellence Monsieur le Premier Ministre BRIGI RAFINI. La présence à ce même sommet de la Première Dame du Niger confirme encore cet engagement des hautes autorités du Niger en faveur de la PF. Lors de ce sommet, le Niger, à travers les déclarations de son excellence Monsieur le Premier Ministre BRIGI RAFINI, a pris des engagements forts en matière de financements publics pour la PF, y compris de :

- Quadrupler le budget PF, de 55 millions de FCFA en 2012 à 200 millions en 2013
- Augmenter le budget santé en lien avec la déclaration d'Abuja, de 8,1% en 2012 à 15% en 2013
- Allouer 25% du budget santé à la SR, et 10% du budget SR à la PF

Des engagements financiers à traduire en actions

Malgré ces engagements forts et les efforts consentis, la contribution du budget national en matière de PF reste à renforcer.

La proportion du budget de l'Etat alloué à la santé reste faible. Ainsi, en 2013, la proportion du budget de l'Etat alloué à la santé était de 5,6%, et cette proportion est en outre en baisse.

En 2014, la proportion du budget de l'Etat alloué à la santé était de 5,35% du budget national.

Le budget alloué à la PF reste de plus largement en-deçà des engagements pris. En 2013, le budget alloué à la PF stagnait à hauteur de 55 millions FCFA. En 2014,

celui-ci avait considérablement baissé (environ 20 millions FCFA). En 2015, cet investissement ne dépassait pas les 50 millions.

De plus, le taux d'exécution du budget du ministère de la santé reste faible. En 2012, il était d'environ 80%, moins de 70% hors salaires. Ce faible taux d'exécution est en partie lié à la libération tardive des crédits d'investissements. Il est donc critique de réduire la dépendance du Niger vis-à-vis des financements extérieurs notamment en matière de SR/PF. Cela passe nécessairement par le renforcement de la part du budget national consacré à celles-ci.

Notre appel à l'action

- Saluant les engagements forts pris par le gouvernement du Niger pour améliorer l'accès à la PF pour les femmes et les jeunes filles du pays
 - Reconnaisant que la mise en œuvre du plan d'action national pour la PF est essentielle pour réduire la mortalité maternelle et néonatale au Niger
 - Reconnaisant que sa mise en œuvre est essentielle pour relever les défis en matière de population et développement au Niger
 - Conscient-e-s de l'importance de la participation financière de l'Etat dans la mise en œuvre de ce plan
- Nous, organisations membres d'Alliance Droits et Santé au Niger, vous demandons, Votre Excellence Monsieur le Ministre de la Santé, de :
- Continuer à prioriser la PF comme intervention en santé à haut impact
 - Inclure une ligne à hauteur de 75 millions de FCFA minimum pour la PF dans les propositions budgétaires 2017 et 2018
 - Plaider auprès du Ministère des Finances pour la mise en œuvre d'un plan d'accroissement budgétaire annuel permettant d'atteindre les 200 millions FCFA prévus d'ici 2020



ONG Lafia Matassa



Associations des
Scouts du Niger

CONGAFEN

